



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de Consom'Solidaire

Elle s'est tenue le mercredi 18 novembre 2020, en visioconférence

Le contexte 2020

Compte tenu des conditions sanitaires et des restrictions en vigueur à la date, l'assemblée générale s'est tenue cette année en visioconférence via l'application ZOOM.

À ce jour, Consom'Solidaire compte 216 adhérents, le quorum est donc fixé à 72 personnes. Nous avons comptabilisé 36 adhérents connectés à la réunion ce mercredi soir, dont François Le Clerc, producteur de canard gras dans le Tarn.

Le vote des rapports moral, financier et des membres du conseil d'administration collégial est organisé via l'outil de vote en ligne « Balotilo ». Un mail est envoyé à chaque adhérent à la fin de la réunion. Le vote est ouvert jusqu'au vendredi 20 novembre 2020 à 23h30.

Avant l'AG nous avons reçu 3 candidatures au Conseil d'Administration Collectif (CAC) de Consom'Solidaire : Luc De LARMINAT, Armand MALLIER et Yasmine SIBLOT

Christophe KESS, Anaïs ROESCH, Louis NARDI, Pierre GUIRAUD, David HEINZER et Alexandra LO nous ont fait part du non renouvellement de leur candidature au CAC.

Ordre du jour de l'AGO:

- Exposé des grandes lignes du rapport moral (transmis en amont), discussion
- Exposé des grandes lignes du rapport financier (transmis en amont), discussion
- Présentation des candidatures pour constituer le prochain CAC
- Tirage au sort d'adhérents pour entrer dans le CAC
- Votes à distance

L'AGO de Consom'Solidaire, sous la modération de Claire, démarre à 19h40 après l'accueil des adhérents et quelques consignes de pro pour un déroulé le plus fluide possible des discussions.

1. Exposé des grandes lignes du rapport moral (transmis en amont), discussion

Joanna a coordonné l'écriture du rapport d'activité qui revient sur les actions de l'année pour l'association et pour l'ensemble des producteurs qui font un point sur le partenariat. La lecture permet un beau voyage de ferme en ferme.

Cécile présente les grandes lignes du rapport d'activité de cette année si particulière. La crise sanitaire nous a imposé de la distance entre nous mais aussi la solidarité.

Face à la crise, le modèle AMAP est largement conforté parce qu'il permet le maintien du lien avec les producteurs et entre les amapiens. Non sans une certaine adaptation horaire et errance dans le quartier quand les lieux de distribution ont fermé, nous avons pu maintenir les distributions même pendant les mois de confinement. On y est arrivé parce que les maraîchers ont un temps préparé les paniers à l'avance, parce que les amapiens ont pu parcourir le quartier malgré les changements d'horaires, parce que plusieurs amapiens nous ont accueillis chez eux, parce que la Mairie de Paris, le réseau AMAP Ile de France nous ont soutenus et donné les autorisations adaptées.

Une année solidaire, qui renforce le lien entre les amapiens, qui nous a fait rencontrer une famille aidée par les brigades de la solidarité populaire du 13^e durant le premier confinement alors que la commission paniers solidaires se questionne toujours sur le moyen de donner accès à une alimentation saine pour tous. Une ouverture même si elle n'a pas débouché sur un contrat légumes.

L'errance dans le 13^e nous a permis de rencontrer de nouveaux lieux et d'ouvrir de nouvelles perspectives. Les distributions des paniers de Paul se sont faites du 19 mars au 18 juin dans les locaux du supermarché coopératif les Grains de Sel, rue du Moulin de la Pointe.

Avec la fermeture de la MAS depuis le mois de mars, les distributions de Benjamin ont connu des heures de plein air à la rencontre des passants du square de la Montgolfière et depuis fin septembre elles sont possible au centre d'animation Paris Anim'Oudiné, au 5 rue Eugène Oudiné, à quelques minutes de la MAS.

Ces rencontres ont permis de souder un partenariat avec le supermarché les Grains de Sel pour des actions communes : projet de création d'une épicerie solidaire, projet de maraîchage urbain, co organisation des soirées projections du festival AlimenTerre en novembre.

Au centre Oudiné, le directeur est ravi de nous accueillir, il est demandeur de projets communs autour de l'alimentation à destination des jeunes du quartier... dès que ce sera possible.

Les faits marquants chez les producteurs :

François Le Clerc (Les Canardises) est en ligne avec nous. Il cesse son activité d'éleveur transformateur de canards gras en cette fin d'année avant d'aller parcourir les mers. Il n'y croyait plus et finalement si, son activité est reprise par un jeune couple de la région.

Il peut s'exprimer sur le lien particulier créé avec les amapiens durant les 13 années de partenariat avec le porc gascon d'abord puis avec les canardises depuis 2014. La dernière livraison est programmée le 3 décembre à l'ARPE et malheureusement nous ne pouvons pas partager un moment convivial.

Nous ne rencontrerons pas ces repreneurs car entre temps Consom'Solidaire s'est engagé avec David Audiguet qui produit et transforme des canards en Touraine non loin de chez Michel Revault (volailles) et Sébastien Beaury (chèvre, ferme du Cabri au lait). Ils se connaissent bien et co voiteront pour les livraisons mensuelles.

Cette année, **Léonard** nous a fait rencontrer des producteurs de pruneaux d'Agen mi cuits du Périgord, en conversion bio et en recherche de débouchés commerciaux pour ce produit mal valorisé. La nouvelle filière donnera lieu à 3 ou 4 commandes par an.

Côté maraîchage :

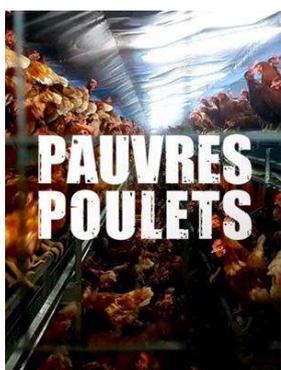
Chez Paul, c'est encore fragile. Les irrégularités de récoltes ont entraîné la perte d'une amap et une nette diminution du nombre de paniers livrés. S'ensuit une perte de trésorerie qui s'équilibrera avec une équipe plus réduite.

Chez Benjamin, l'effet confinement a plutôt généré un surcroît d'activité avec une demande augmentée sur le marché de Dreux. Bon bilan cultural sauf pour les crucifères de l'hiver ravagées par l'Altise. Et sur la ferme, le chantier du hangar et de la maison sont lancés !

Et la filière viande bovine... elle a alimenté le débat de l'AG 2019. Cette année le CAC a finalement validé la création d'un partenariat avec la ferme de Édouard et Emilie Jauneau dans le Perche. Claire les connaît bien et organisera la filière.

Ensuite, à travers l'écran, **Antoine** a parlé du jardin au centre d'animation de la Poterne des peupliers qui a continué à pousser et a réjoui les jardiniers confinés par ailleurs.

Antoine nous a aussi parlé de l'édition 2020 du festival AlimenTerre. Co organisée cette année avec les Grains de Sel. Le supermarché aurait dû accueillir physiquement les projections mais le confinement oblige ces soirées ont finalement dû être programmées en ligne via la plateforme IMAGO. Pas de débat, peu de partage mais c'est mieux que rien, ça permet de voir deux bons documentaires :



« Recettes pour un monde meilleur » de Benoit Bringer, 2019. 70 min.

Diffusion le vendredi 20/11/2020.

« Pauvres poulets, une géopolitique de l'œuf » de Jens Niehuss et Simone Bogner. 2018. 75 min.

Diffusion le mercredi 25/11/2020.

Puis, **Jacqueline** présente le site internet et des propositions pour enrichir son contenu. Etoffer les fiches de présentation de chaque producteur, enregistrer les compte rendu de réunion, le rapport moral et financier, partager des recettes. Ce site pourrait être un outil de partage entre les amapiens.

2. Exposé des grandes lignes du rapport financier (transmis en amont), discussion

Céline Dubois et Kaoutar Slouma sont co-trésorières de l'association.

Le rapport financier a été transmis aux adhérents en amont de l'Assemblée Générale (comptes arrêtés au 30.09.2020) il est joint en annexe du PV.

I. Adhésions et dons

En recette 2920€ des adhésions des amapiens- nette baisse par rapport à 2019 (-408€)

En dépenses 910€ les partenariats et soutiens – en augmentation pour soutenir les nouveaux partenariats Grains de Sel, Cagette.net et Reporterre

II. Paniers solidaires

Cette année le soutien des paniers solidaires de 1684€ s'est fait grâce aux dons 1 144€ et la réserve des années précédentes. Le montant disponible pour 2021 est de 1 175.57€.

Remarques à travers l'écran :

- Avec les restrictions sanitaires, l'appel à dons n'a pas été lancé en septembre au moment de la signature des contrats de Paul à l'Arpe, ce qui a créé un défaut d'apports sur la caisse.
- La lecture de l'équilibre de la caisse des paniers solidaires est difficile à visualiser sur l'exercice du fait du décalage entre l'exercice et les saisons maraîchères.

III. Produits divers

Ce poste comprend les distributions des produits Andines et Fromages du Jura. Pour ces deux filières, les chèques des amapiens sont faits à l'ordre de Consom'Solidaire et l'association règle la facture d'achat à Andines et à La Chapelle des Bois. Le différentiel est dû à des ajustements liés aux Fromages du Jura facturés au poids.

IV. Frais de fonctionnement

Le budget de 1 424€ se décompose entre : le loyer de l'Arpe 787€, l'assurance RC/ multirisques (MACIF) 230€, les fournitures administratives 190€, les frais bancaires 110€ et l'abonnement internet OVH 101€

V. Le poste animation

Ce poste regroupe cette année l'achat des livres de la Bibliothèque 400€, les droits d'auteurs pour la soirée projection AlimenTerre de novembre 2019 170€ et divers frais de soirées apéritif 37€.

Le résultat financier (Recettes-Dépenses) de l'exercice est déficitaire de -686.96€

L'association dispose d'un Solde de trésorerie disponible de 7.940.90€ déposés sur le compte du Crédit Coopératif

3. Orientations pour l'année à venir et projets, discussion

Il s'agira cette année de rester vigilants sur l'impact économique de la crise sanitaire chez les producteurs. La solidarité fait partie du contrat amap.

L'investissement dans les partenariats avec le supermarché des Grains de Sel ou le centre Oudiné permettront de développer l'axe éducation populaire mais aussi de rencontrer de nouvelles familles du 13^e et étendre la portée des paniers solidaires.

Enfin on espère pouvoir faire la fête en 2021 !

L'anniversaire des 15 ans de Consom'Solidaire ou les 10 ans de l'installation de Benjamin ont été annulés cette année. On pourra les fêter quand même avec un an de plus !

4. Présentation des candidatures pour constituer le prochain CAC.

6 membres du CAC 2019 2020 ne se représentent pas : Anaïs, Louis, Christophe, Pierre, David et Alexandra

On a 3 nouvelles candidatures au CAC: Luc De LARMINAT, Armand MALLIER et Yasmine SIBLOT

Les membres du nouveau CAC à soumettre au vote de l'AGO sont donc:

Claire BLANDIN / Céline DUBOIS / Roberta DE LUISA / Jeremy FAIVRE / Cécile FIANDINO / Eloïse HEINZER / Zoé MESNIL / Renaud MUZZOLINI / Stefano PIROTTA / Élisabeth RAGOBERT / Kaoutar SLOUMA / Johanna WONG / Luc De LARMINAT / Armand MALLIER / Yasmine SIBLOT

5. Votes

Le vote des rapports moral, financier et des membres du conseil d'administration collégial est organisé via l'outil de vote en ligne « Balotilo ». Un mail est envoyé à chaque adhérent à la fin de la réunion pour qu'il s'exprime sur les 3 questions :

Approuvez-vous le Rapport Moral ?

Oui Non Ne se prononce pas

Approuvez-vous le Rapport Financier ?

Oui Non Ne se prononce pas

Approuvez-vous les candidatures des trésorier.e.s et membres du CAC ?

Oui Non Ne se prononce pas

Le vote est ouvert jusqu'au vendredi 20 novembre 2020 à 23h30.

6. Tirage au sort d'adhérents pour entrer dans le CAC.

Depuis le changement des statuts en novembre 2018, 5 adhérents sont tirés au sort pour faire partie du Conseil d'Administration Collégial

Jeremy lance son code pour tirer au sort les 5 chanceux adhérents. Les 5 premiers de la liste sont donc....

KERSUZAN Catherine & BONNARD Arnaud

CHEANNE Véronique

LAFFERRIERE Frédérique

GATTO Ilona & HASSANI Mmadi

WONG Joanna Ching-Han & FAIVRE Jérémy

Les 5 tirés au sort ont été contactés par mail à l'issue de l'assemblée générale. Véronique CHEANNE a accepté de rejoindre le CAC ! Joanna et Jérémy font déjà partie du CAC, c'est donc doublement confirmé ils restent. Pas de nouvelle des autres.

7. Résultats des votes

95 adhérents se sont exprimés. 92 votes ont été comptabilisés sur Balotilo, 3 votes ont été transmis par mail.

	Oui	Non	Ne se prononce pas
Approuvez-vous le Rapport Moral ?	91	0	4
Approuvez-vous le Rapport Financier ?	91	0	4
Approuvez-vous les candidatures des trésorier.e.s et membres du CAC ?	89	0	6

Le quorum est fixé à 72, l'assemblée générale ordinaire de Consom'Solidaire peut donc être validée. Les rapports moral et financier sont validés par l'AGO. Les 16 membres du CAC, tous co-présidents sont approuvés, élus ou tirés au sort.

Fait à Paris, le 13 décembre 2020, durant le deuxième confinement de l'année 2020
PV reconnu par le 16 co-président-e-s de Consom'Solidaire.